

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 4 novembre 2024 à 20 h 30
Salle du conseil – mairie

L'an deux mille vingt-quatre et le 4 novembre à 20 heures et 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André VERGÉ.

Présents :

- Véronique CAPRON, 1^{ère} adjointe,
- Gérald CARTEYRADE, conseiller municipal,
- Loïc GELÉ, conseiller municipal,
- Sandrine JULIA, conseillère municipale,
- Alain KAMINSKI, conseiller municipal,
- Laurent NOIROT, conseiller municipal,
- René PRADET, 2^{ème} adjoint,
- Serge TILLOLES, conseiller municipal,
- André VERGÉ, Maire,

Excusé :

- Joël VIGNES (procuration à Laurent NOIROT, conseiller municipal).

Secrétaire de séance : Véronique CAPRON, 1^{ère} adjointe.

ORDRE DU JOUR

1. Projet terrains de pétanque,
2. Validité définitive mise en place prévoyance après avis comité social territorial,
3. Programme 2025 électrification, éclairage public à transmettre au SDE,
4. Chèques cadeaux employés,
5. Décision modificative (DM) comptable,
6. Demande de subvention,
7. Questions diverses.

* _ * _ *

PROJET TERRAIN DE PÉTANQUE

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **VALIDE** le projet de création de 4 terrains de pétanque aux alentours de la salle des fêtes. La création d'un 5^{ème} terrain de pétanque sera vu plus tard.

ADHESION CONVENTION PREVOYANCE + PARTICIPATION FINANCIERE

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **VALIDE** l'adhésion à la convention « prévoyance » proposée par le centre de gestion des Hautes-Pyrénées et **DÉCIDE** d'octroyer une participation financière mensuelle de 30.00 € brut par agent.

PROGRAMMATION 2025 SDE65

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **PROPOSE** d'inscrire au programme 2024 les travaux d'enfouissement de réseaux suivants :

- Camin deras Vinhas,
- Bas Catibere (emplacement poubelles),
- « Aubis » (montée SAINT-SAVIN).

ACTION SOCIALE CHEQUES CADEAUX EMPLOYES

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Après délibération, le conseil municipal **DÉCIDE** d'attribuer une carte cadeau d'une valeur de :

- 110.00 € pour Madame Julie MARCOU,
- 193.00 € pour Monsieur Samuel SORIA.

DECISION MODIFICATIVE DM 2024-001

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

FONCTIONNEMENT		RECETTES	DÉPENSES
615231	Entretien, réparations voiries	0.00	- 1 340.00
681 (042)	Dot. Amort. et prov. Charges de fonct.	0.00	1 340.00
70388	Autres redevances et recettes	- 70.00	0.00
777 (042)	Rec...subv inv transférées cpte	70.00	0.00
TOTAL FONCTIONNEMENT		0.00	0.00
INVESTISSEMENT		RECETTES	DÉPENSES
28041412 (040)	Subv.cne GFP : Bâtiments, installations	350.00	0.00
28041482 (040)	Subv.Autres cnes : Bâtiments et installations	990.00	0.00
10226	Taxe d'aménagement	- 1 340.00	0.00
2041482	Subv.Autres cnes : Bâtiments, installations	0.00	- 70.00
13916 (040)	Subv. transf. Autres E.P.L	70.00	0.00
TOTAL INVESTISSEMENT		0.00	0.00
TOTAL		0.00	0.00

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **VOTE** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

DEMANDE DE SUBVENTION RAID SPORTIF ET SOLIDAIRE

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **ATTRIBUE** une subvention de 50.00 € pour l'organisation de ce raid.

PROJET MAIRIE

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Le conseil municipal donne son accord.

Il convient d'autoriser Mme POZADA, architecte, de poursuivre son travail afin de proposer des plans du projet.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **VALIDE** la continuité de l'étude du projet et **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire.